

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

VOTE DE GRÈVE À LA RAFFINERIE DE LANTIC À MONTRÉAL

Montréal, Canada – 25 septembre 2021 – Rogers Sugar inc. (la « Société ») (TSX : RSI) annonce que les membres de trois unités de négociation collective de la raffinerie de Montréal ont fourni au comité de négociation un vote de grève. Cette action permet au comité de négociation de déclencher un arrêt de travail. Advenant une grève, l'installation de Montréal fonctionnerait à une capacité réduite. La Société met en place des plans de continuité des activités pour atténuer les perturbations pour ses clients.

La raffinerie de Montréal emploie environ 200 travailleurs syndiqués. Les négociations collectives entre Lantic inc. (« Lantic ») et son syndicat de Montréal ont commencé au printemps dernier, après l'expiration, à la fin du mois de mai, d'une convention collective d'une durée de cinq ans.

« La Société maintient les canaux de communication ouverts avec le syndicat. À ce stade, nous restons déterminés à parvenir à un règlement négocié favorable aux deux parties », a déclaré John Holliday, président et chef de la direction de Rogers Sugar inc.

La raffinerie de Montréal est exploitée par Lantic, une filiale en propriété exclusive de la Société.

À propos de Rogers Sugar Inc.

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont vendus sous diverses marques, dont L.B. Maple Treat, Great Northern, Decacer et Highland Sugarworks.

- 30 -

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Pierre Boucher
Maison Brison Communications
1.514.731.0000
pierre@maisonbrison.com